**INTERMÉDIAIRE :**
STE NELLE ARIC
11 ZA DES QUATRES VENTS
95650 BOISSY L AILLERIE
01-34-42-6
aric@nextilia.fr
Orias n°07000285

**ASSURÉ :**
CHRONO PLOMBIER 74
9 Avenue d'Albigny
74100 ANNECY
0606638744
chronoserv7401@gmail.com

# ATTESTATION D'ASSURANCE

## ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE OBLIGATOIRE ET RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Délivrée le 05/11/2026

| | |
|---|---|
| Numéro Police : | **LUN2309997** |
| Date d'effet : | **13/11/2023** |
| Reprise du passé : | **Non** |
| Période de validité : | du **13/11/2026** au **12/11/2027** |

La Compagnie MIC INSURANCE COMPANY atteste que l'entreprise :

| | |
|---|---|
| Nom : | **CHRONO PLOMBIER 74** |
| Adresse : | **9 Avenue d'Albigny**<br>**74100 ANNECY** |
| N° d'identification : | **979639614** |
| Forme juridique : | **Société par actions simplifiée** |

**Est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Décennale Obligatoire et Responsabilité Civile Professionnelle n°LUN2309997 à effet du 13/11/2023.**

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.



**Leader Underwriting** (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

**INTERMÉDIAIRE :**
STE NELLE ARIC
11 ZA DES QUATRES VENTS
95650 BOISSY L AILLERIE
01-34-42-6
aric@nextilia.fr
Orias n°07000285

**ASSURÉ :**
CHRONO PLOMBIER 74
9 Avenue d'Albigny
74100 ANNECY
0606638744
chronoserv7401@gmail.com

## CHAMP D'APPLICATION

Les garanties de la présente attestation s'appliquent :

- Aux activités professionnelles ou missions suivantes (selon les définitions visées à l'Annexe de la présente attestation) :

| Numéro Activité | Activité(s) | Classe |
|---|---|---|
| 5.1 | Plomberie | 6 |
| 5.2 | Chauffages et installations thermiques | 7 |
| 5.4 | Installations d'aéraulique, de climatisation et de conditionnement d'air | 7 |

***Attention : dès lors que figure dans la définition d'une activité la mention de "travaux accessoires et/ou complémentaires", il est rappelé que lesdits travaux répertoriés comme "accessoires et/ou complémentaires", ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un marché de travaux à part entière. Si tel était le cas, ces travaux seraient alors réputés non garantis.***



**Leader Underwriting** (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

**INTERMÉDIAIRE :**
STE NELLE ARIC
11 ZA DES QUATRES VENTS
95650 BOISSY L AILLERIE
01-34-42-6
aric@nextilia.fr
Orias n°07000285

GROUPE LEADER insurance

**ASSURÉ :**
CHRONO PLOMBIER 74
9 Avenue d'Albigny
74100 ANNECY
0606638744
chronoserv7401@gmail.com

- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture est définie à l'annexe I de l'article A.243-1 du Code des assurances.
- Ce contrat couvre les chantiers réalisés par l'Assuré en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, la Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélémy et la Réunion.
- Aux marchés de l'assuré dont le montant ne peut dépasser 100 000 Euros (HT).
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état déclaré par le maître d'ouvrage (incluant l'ensemble des dépenses de l'ensemble des travaux afférents à la réalisation de l'opération de construction, toutes révisions, honoraires, taxes et s'il y a lieu travaux supplémentaires compris) n'est pas supérieur à 15 millions d'euros.
- **Pour les activités autres que photovoltaïque :** Aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
  - **Travaux de construction** répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P (1)
  - **Procédés ou produits** faisant l'objet au jour de la passation du marché :
    - D'un agrément technique européen (ATE) en cours de validité ou d'une évaluation technique européenne (ETE) bénéficiant d'un document technique d'application (DTA), ou d'un avis technique (ATEc), valides et non mis en observation par la C2P (2),
    - D'une appréciation technique d'expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
    - D'un Pass innovation « vert » en cours de validité
- **Pour l'activité photovoltaïque : Procédés de fixation : Sont garantis :**
  - Les procédés bénéficiant d'un Avis Technique (AT) ou d'un Document Technique d'Application (DTA) en cours de validité à la date de passation du marché ;
  - Les procédés placés sous Enquête de Technique Nouvelle (ETN), sous réserve de leur validité à la même date. Ces conditions cumulatives sont substantielles et déterminantes de l'engagement de l'Assureur et de la mobilisation des garanties

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission prévention produits mis en oeuvre par l'Agence qualité construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence qualité construction (www.qualitéconstruction.com)

(2) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com)

Dans le cas où l'une de ces caractéristiques était modifiée, l'assuré s'engage à en informer l'assureur conformément à l'article L113-4 du Code des Assurances.



**Leader Underwriting** (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

**INTERMÉDIAIRE :**
STE NELLE ARIC
11 ZA DES QUATRES VENTS
95650 BOISSY L AILLERIE
01-34-42-6
aric@nextilia.fr
Orias n°07000285

**ASSURÉ :**
CHRONO PLOMBIER 74
9 Avenue d'Albigny
74100 ANNECY
0606638744
chronoserv7401@gmail.com

## OBJET DE LA GARANTIE

### Nature de la garantie

Responsabilite civile décennale obligatoire :

- Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du Code civil, dans le cadre et les limites prévues par les dispositions des articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L.243-1-1 du même code
- La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.
- Responsabilité du sous-traitant en cas d'atteinte à la solidité de l'ouvrage. Cette garantie est proposée, conformément à l'article 1792-4-2 du Code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception et est gérée selon le régime de la capitalisation.

Responsabilité civile avant et après livraison-réception :

- La garantie proposée couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile du souscripteur pour les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et résultant de ses activités professionnelles déclarées, que ce soit en cours ou après exécution des travaux.

### Montant de la garantie responsabilité décennale obligatoire

- Par habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
- Hors habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de la construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu à l'article R.243-3 alinéa 1 du Code des assurances.
- Lorsqu'un contrat collectif de responsabilité décennale est souscrit au bénéfice du souscripteur, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
- Lorsque la responsabilité de l'assuré se trouve engagée solidairement ou in solidum, la garantie est limitée à sa propre part de responsabilité dans ses rapports avec le ou les coobligés

### Durée et maintien de la garantie responsabilité civile décennale

- La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur le souscripteur en vertu des articles 1792 et suivants du Code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.



**Leader Underwriting** (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

**INTERMÉDIAIRE :**
STE NELLE ARIC
11 ZA DES QUATRES VENTS
95650 BOISSY L AILLERIE
01-34-42-6
aric@nextilia.fr
Orias n°07000285

GROUPE LEADER insurance

**ASSURÉ :**
CHRONO PLOMBIER 74
9 Avenue d'Albigny
74100 ANNECY
0606638744
chronoserv7401@gmail.com

## MONTANT DES GARANTIES & FRANCHISES

| **A. Responsabilité civile décennale** | | |
|---|---|---|
| Garanties | Montant de la garantie par année d'assurance | Franchise par sinistre |
| RC Décennale obligatoire - Ouvrage soumis à obligation d'assurance | Habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages<br><br>Hors habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages dans la limite du coût total de construction déclaré | 2 000 € |
| Responsabilité décennale pour travaux de construction non soumis à l'assurance obligatoire en cas d'atteinte à la solidité (coût de l'ouvrage limité à 3 millions d'euros HT) | 500 000 € par année d'assurance | |
| Responsabilité de sous-traitant en cas de dommages de nature décennale | Habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages<br><br>Hors habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages dans la limite du coût total de construction déclaré | |
| **B.(1) Responsabilité civile avant réception** | | |
| Garanties | Montant de la garantie par année d'assurance | Franchise par sinistre |
| Tous dommages confondus dont : | 400 000 € par année d'assurance | |
| Dommages corporels | 400 000 € par année d'assurance | Néant |
| Faute inexcusable | 250 000 € par année d'assurance | 2 000 € |
| Dommages matériels<br>- Dont Dommages résultant d'un incendie | 400 000 € par année d'assurance<br>250 000 € par année d'assurance | 2 000 € |
| Dommages immatériels | 50 000 € par année d'assurance | |
| **B.(2) Responsabilité civile après réception-livraison** | | |
| Garanties | Montant de la garantie par année d'assurance | Franchise par sinistre |
| Tous dommages confondus dont : | 400 000 € par année d'assurance | |
| Dommages corporels | 400 000 € par année d'assurance | Néant |
| Dommages matériels<br>- Dont Dommages résultant d'un incendie | 400 000 € par année d'assurance<br>250 000 € par année d'assurance | 2 000 € |
| Dommages immatériels consécutifs | 80 000 € par année d'assurance | |
| Dommages immatériels non consécutifs | 50 000 € par année d'assurance | |



**Leader Underwriting** (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

**INTERMÉDIAIRE :**
STE NELLE ARIC
11 ZA DES QUATRES VENTS
95650 BOISSY L AILLERIE
01-34-42-6
aric@nextilia.fr
Orias n°07000285

**ASSURÉ :**
CHRONO PLOMBIER 74
9 Avenue d'Albigny
74100 ANNECY
0606638744
chronoserv7401@gmail.com

## MONTANT DES GARANTIES & FRANCHISES - SUITE -

| **C. Garantie complémentaire** | | |
|---|---|---|
| Garanties | Montant de la garantie par année d'assurance | Franchise par sinistre |
| Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables | 50 000 € par année d'assurance | 2 000 € |

| **D. Garantie Protection Juridique MIC (Cf. Ref CG_PJ_MIC_RCD_112025)** | |
|---|---|
| Nature des garanties | Domaines |
| En prévention de tout litige : Service d'information et d'accompagnement juridique en ligne. | Informations administratives et juridiques dans le domaine de l'assurance construction |
| En cas de litige amiable : Intervention auprès de votre adversaire, afin de rechercher une issue négociée<br>En cas de litige judiciaire : Mise en œuvre de l'action judiciaire avec la désignation d'un avocat jusqu'à l'exécution de la décision rendue | Activité professionnelle, Administrative ; Aide aux victimes Automobile, Défense pénale et disciplinaire, Locaux professionnels, Protection sociale, Prud'homale, recouvrement de créance, fiscale et sociale |

## MENTIONS LÉGALES

Assureur RCD, RCP, PJ et RF : **MIC INSURANCE COMPANY**, entreprise régie par le Code des assurances, société anonyme au capital de 50 000 000€ - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 885 241 208 dont le siège social est situé 29, rue de Bassano - 75008 PARIS – Soumise au contrôle de **l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution** – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr – site web : www.micinsurance.fr

La souscription et la gestion des sinistres (la gestion des sinistres uniquement pour MIC INSURANCE COMPANY) ont été confiées à **LEADER UNDERWRITING** – Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône – www.leader-souscription.eu - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 - site web Orias : www.orias.fr - Soumise au contrôle de **l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution** – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 – www.acpr.banque-france.fr

Assureur Protection corporelle du collaborateur : **AIG EUROPE SA** – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX-1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463

**Fait à Epône, le 05/11/2026**

**L'Assureur**

Attestation d'Assurance N° LUN2309997

**Leader Underwriting** (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

**INTERMÉDIAIRE :**
STE NELLE ARIC
11 ZA DES QUATRES VENTS
95650 BOISSY L AILLERIE
01-34-42-6
aric@nextilia.fr
Orias n°07000285

**ASSURÉ :**
CHRONO PLOMBIER 74
9 Avenue d'Albigny
74100 ANNECY
0606638744
chronoserv7401@gmail.com



Attestation d'Assurance N° LUN2309997

**Leader Underwriting** (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.

**INTERMÉDIAIRE :**
STE NELLE ARIC
11 ZA DES QUATRES VENTS
95650 BOISSY L AILLERIE
01-34-42-6
aric@nextilia.fr
Orias n°07000285

**ASSURÉ :**
CHRONO PLOMBIER 74
9 Avenue d'Albigny
74100 ANNECY
0606638744
chronoserv7401@gmail.com

## ANNEXE DES ACTIVITÉS ASSURÉES

- **5.1 Plomberie**
  Réalisation d'installations ou de pose de :
  • production, distribution, évacuation d'eau chaude et froide sanitaires,
  • appareils sanitaires,
  • réseaux de distribution de fluide ou de gaz,
  • réseaux de distribution de chauffage par eau, y compris les radiateurs,
  • gouttières, descentes d'eaux pluviales et solins. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :
  • platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
  • tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
  • calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
  • raccordement électrique du matériel. Ne sont pas comprises :
  • la réalisation d'installations d'appareils de production de chauffage,
  • la réalisation d'installations de géothermie,
  • la pose de capteurs solaires intégrés.

- **5.2 Chauffages et installations thermiques**
  Réalisation d'installations de :
  • production, distribution, évacuation de chauffage et/ou de rafraichissement, y compris les pompes à chaleur et les poêles,
  • production et distribution d'eau chaude sanitaire,
  • ventilation mécanique contrôlée (V.M.C). Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :
  • platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
  • tranchées, trous de passage, saig nées et raccords,
  • calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
  • raccordement électrique du matériel

- **5.4 Installations d'aéraulique, de climatisation et de conditionnement d'air**
  Réalisation d'installations d'aéraulique (production, distribution, évacuation) assurant les fonctions de renouvellement et traitement de l'air, de refroidissement, de climatisation et de chauffage. Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :
  • platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
  • tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
  • calorifugeage, isolation thermique et acoustique,
  • raccordement électrique du matériel,
  • installation de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de télégestion et de gestion technique centralisée des installations concernées. Ne sont pas comprises :
  • la réalisation du système de captage géothermique,
  • la pose de capteurs solaires intégrés.



**Leader Underwriting** (exerçant sous la marque LEADER SOUSCRIPTION) - SAS - Société de courtage d'assurances au capital de 8000 € - RCS Versailles 750 686 941- ORIAS : 12068040 site web Orias : www.orias.fr . Siège Social : RD 191 Zone des Beurrons 78680 Epône - Soumise au contrôle de l'ACPR – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 www.acpr.banque-france.fr - En cas de réclamation, écrire à Leader Underwriting : Service réclamations RD191 Zone des Beurrons 78680 Epône ou reclamations@groupe-leaderinsurance.fr. Accusé de réception de votre demande dans les 10 jours, réponse au plus tard sous 2 mois. Après avoir saisi le service réclamations et à défaut d'une réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09. Protection des données personnelles : Vos données personnelles sont traitées par Leader Underwriting et par le Groupe Leader Insurance, auquel elle appartient, responsables de traitement. Elles peuvent être transmises aux personnels des Responsables de traitement, à leurs partenaires et sous-traitants contractuellement liés, aux organismes d'assurance ou aux organismes sociaux et mandataires des personnes impliquées dans un sinistre, aux intermédiaires d'assurance, aux experts, ainsi qu'aux personnes intéressées au contrat souscrit. Elles ne sont pas traitées en dehors de l'Union européenne. Si leur traitement venait à être envisagé hors de l'Union Européenne, nous vous en informerions ainsi que des garanties prises en la matière pour préserver leur sécurité et confidentialité.